

FICHE TECHNIQUE « LE BRUSSE »

Accueil :

Mise à disposition d'un local ayant fonction de vestiaire. Ce local devra fermer à clé.

Prestation sur la journée, le repas sera offert par les organisateurs.

Une collation sera servie à la fin de la prestation.

Scène :

Pas de sol instable.

Pas de parquet ciré ou sol glissant.

Superficie minimum : 40 m carré.

En cas de mauvais temps, l'organisateur devra fournir un lieu abrité, rien ne peut se dérouler à l'extérieur, les intempéries risquant d'endommager costumes et instruments.

Nombre de personnes :

25 danseurs.

2 musiciens : 1 accordéoniste

1 cabretaire

Sonorisation :

La sonorisation en bon fonctionnement est à la charge de l'organisateur avec 3 micros.

Conditions financières :

L'indemnité pour la prestation varie de 250 euros à 350 euros suivant la durée de la représentation et la distance de la manifestation (100 km aller retour)

En cas d'utilisation de transport en commun (car) pour le déplacement du groupe, les frais seront à la charge de l'organisateur.